

## SEMAINE CHANTANTE « I. BOULAY & S. REGGIANI »

**Du 19 au 25 août 2018**

### FICHE INDIVIDUELLE DE DEMANDE D'INSCRIPTION

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL : .....

COMMUNE : .....

TÉLÉPHONE : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

E-MAIL : .....

**OUI, je souhaite m'inscrire à la Semaine : « I. BOULAY & S. REGGIANI » organisée par CHŒUR & CRÉATION, à Maurs-la-Jolie (15) du 19 au 25 août 2018 et je choisis :**

**Formule A – 260 € :** Stage musical seul.

**Formule B – 480 € :** Stage musical, avec les déjeuners et diners (du dimanche soir 19 août au vendredi soir 24 août 2018).

**Formule C – 712 € :** Stage avec les repas et l'hébergement en gîte (du 19 août au soir au 25 août 2018 après le petit déjeuner).

**Formule D – 712 € :** Stage avec les repas et l'hébergement (du 19 août au soir au 25 août 2018 après le petit déjeuner). Chambre de 2 ou 3.

**Formule E – 812 € :** Stage avec les repas et l'hébergement (du 19 août au soir au 25 août 2018 après le petit déjeuner). Chambre individuelle.

**Et je joins mon chèque d'acompte, soit 150 €, à l'ordre de Chœur & Création.**

Mon âge :

J'ai 18 ans et plus  J'ai moins de 18 ans,

Nom de l'adulte responsable : .....

Ma participation artistique :

« Chœur fixe »  « Groupe mise en scène »

Mon pupitre :

Soprano  Alto

Ténor  Basse

Covoiturage : j'accepte que mon numéro de téléphone soit donné à d'autres choristes inscrits afin d'envisager un covoiturage pour se rendre au stage :

OUI  NON

Signature (l'adulte responsable pour les moins de 18 ans) :

Par ma signature, j'accepte que d'éventuelles photographies soient prises lors du stage, sur lesquelles je suis susceptible de figurer, et j'autorise Chœur & Création à exploiter une photo de groupe sur laquelle je figurerais à des fins de promotion de futurs stages ou de concerts de restitution musicale de ceux-ci.

## FRAIS D'INSCRIPTION

<u>Formule</u>	<u>Tarif</u>
<b>A-</b> Stage musical seul, sans repas ni hébergement.	<b>260 € T.T.C.</b>
<b>B-</b> Stage musical, avec les déjeuners et diners (du dimanche soir 19 août au vendredi soir 24 août 2018).	<b>480 € T.T.C.</b>
<b>C-</b> Stage avec les repas et l'hébergement (du 19 août au soir au 25 août 2018 après le petit déjeuner). <b>Hébergement dans des gîtes de 2 à 5 personnes.</b>	<b>712 € T.T.C.</b>
<b>D-</b> Stage avec les repas et l'hébergement (du 19 août au soir au 25 août 2018 après le petit déjeuner). <b>Chambre de 2 ou 3. (chambres de 2 réservées aux couples)</b>	<b>712 € T.T.C.</b>
<b>E-</b> Stage avec les repas et l'hébergement (du 19 août au soir au 25 août 2018 après le petit déjeuner). <b>Chambre individuelle.</b> <b>ATTENTION : 10 places disponibles.</b>	<b>812 € T.T.C.</b>

## DÉROULEMENT DU STAGE

Le stage musical se déroulera au Village Vacances « LA CHATAIGNERAIE »

*Service hôtelier de qualité : lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni, pause café offerte chaque matinée, restauration en service à table.*

Pour les formules C, D et E, vous aurez accès au spa, à la piscine chauffée et couverte, et à la salle de fitness, en dehors des heures de répétition.

## RÈGLEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Un chèque de 150 € d'acompte accompagnera le formulaire de demande d'inscription. Ce chèque sera encaissé à réception (Chœur & Création s'engageant financièrement pour chacun).

Les inscrits recevront un courrier confirmant leur inscription et indiquant les différents versements à effectuer (3 règlements complémentaires : mai, juin et août).

Le nombre d'inscrits par pupitre étant limité, les demandes d'inscription seront traitées par ordre d'arrivée. Dans le cas du dépassement de l'effectif, les choristes dont l'inscription ne pourrait être prise en compte se verront retourner leur chèque d'acompte.

En cas de désistement (quel que soit le motif), après le 15 avril 2018, l'acompte de 150 € ne pourra plus être remboursé (frais engagés dans l'achat du matériel et à l'égard de la structure d'accueil) et après le 15 juin 2018, 50% des frais d'inscription seront retenus.



**SEMAINE CHANTANTE  
« Serge REGGIANI &  
Isabelle BOULAY »**

**A  
MAURS-LA-JOLIE (15)**

**19 - 25 AOÛT 2018**

**Au programme :**

**DES HARMONISATIONS POUR CHŒUR  
DE CHANSONS DE SERGE REGGIANI ET  
D'ISABELLE BOULAY**

**Direction artistique :**

**Christophe DUHAMEL**

**Avec la participation de :**

**Jacqueline BILOCCQ & Grégory MELDRAY**

## SEMAINE CHANTANTE

« *Isabelle BOULAY*  
&  
*Serge REGGIANI* »

## A MAURS-LA-JOLIE (15)

Du 19 au 25 août 2018

### Au programme :

Des titres de S. REGGIANI et I. BOULAY  
harmonisés pour chœur

Ouverture de la semaine chantante :  
Dimanche 19 août 2018 à 17h

Clôture de la semaine :  
Samedi 25 août 2018 à 9h

1 spectacle de clôture du stage :  
Vendredi 24 août 2018 au soir  
Avec mise en scène des chansons et  
accompagnement musical du chœur.

### LE RÉPERTOIRE

Christophe vous proposera un florilège de chansons de ces deux grands artistes, harmonisées pour chœur, pour lesquels les différents pupitres seront mis à l'honneur, et qui seront accompagnées au piano ou à l'accordéon.

La participation à la mise en scène des chansons est facultative, une certaine aisance scénique étant requise.

DATE LIMITE DE DEMANDE D'INSCRIPTION :

**15 avril 2018**

## INFORMATIONS IMPORTANTES

- Les jeunes de moins de 18 ans qui souhaitent participer à nos stages doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte responsable (également inscrit) pour que leur inscription soit retenue.
- A cause du nombre réduit d'hébergements, il nous est impossible d'accueillir les conjoints non-chanteurs.
- Les animaux de compagnie ne sont pas admis sur les lieux des stages.
- Merci de ne pas agraffer le chèque à la fiche d'inscription et de ne pas recouvrir les montants de ruban adhésif.
- Nous vous remercions de ne pas contacter directement la structure d'accueil. En accord avec celle-ci, « Chœur & Création » sera votre seul intermédiaire.

Vous souhaitez participer à la semaine chantante mais la date limite d'inscription est passée ?  
N'hésitez pas à nous contacter, il peut rester quelques places....

Chœur & Création accepte les **CHEQUES-VACANCES** (ANCV) pour le paiement des inscriptions à ses stages musicaux

Dans le cadre de la « Loi Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, toute personne figurant dans nos fichiers dispose d'un droit d'accès et de rectification aux renseignements qui la concernent en écrivant à :

**CHŒUR & CRÉATION**

15 rue Lamartine F – 71000 MÂCON

Tél. : 03.85.50.85.75. [choeur.creation@laposte.net](mailto:choeur.creation@laposte.net)

N° déclarant CNIL : 1697616

## L'ÉQUIPE ARTISTIQUE

### ❖ Un chef de chœur passionné :

Christophe DUHAMEL, chef de chœur formé au Conservatoire National de Région de Lille dans les années 80, ayant participé aux « Master-Class » de Direction Chorale de Luxembourg dans les années 90. Il a dirigé une dizaine de groupes vocaux depuis 30 ans, et animé de nombreux stages chorals dans diverses régions de France depuis 1992.

Il est harmonisateur de Chansons Françaises depuis ses études au Conservatoire. Depuis 2002, il forme également. Il vous fera partager l'intensité des pages musicales choisies, alliant émotion, convivialité et exigence artistique.

### ❖ Une équipe sympathique et talentueuse :

Christophe nous proposera de compléter le travail choral par l'intervention de Grégory MELDRAY, au piano et à l'accordéon, pour l'accompagnement du travail musical et la préparation du spectacle de fin de semaine.

Jacqueline BILOCQ se chargera de la mise en scène des titres que les choristes volontaires mettront en place dans la perspective du spectacle de fin de semaine chantante.

## UNE PRÉPARATION INDIVIDUELLE AU STAGE

Selon une méthode éprouvée, tous les inscrits recevront, 2 mois avant la semaine chantante, les partitions au programme et un C.D. de travail de leur pupitre. Ceci permettra à chacun (connaissant ou non la musique) d'effectuer l'indispensable premier travail d'écoute des œuvres, et évitera, lors du stage, les affres d'un déchiffrement fastidieux. De plus, ce système permet une restitution finale de meilleure qualité, lors du spectacle de fin de stage.

## CALENDRIER

Jusqu'au 15/04/2018	<i>Demande d'inscription</i>
juin 2018	<i>Envoi du matériel de préparation du stage (partitions, CD de travail).</i>

**Téléchargez la plaquette de présentation  
du stage sur notre site :**

**[www.choeur-et-creation.fr](http://www.choeur-et-creation.fr)**